



Référendum contre la loi sur le CO₂

Aidez-nous à récolter des signatures !

Le peuple doit se prononcer sur la loi sur le CO₂. C'est du moins ce que demandent de larges cercles économiques et industriels. Urs Wernli, président de l'UPSA, aborde ici les arguments en faveur du référendum. **Sandro Compagno**



Urs Wernli, président de l'UPSA.

Monsieur Wernli, pourquoi l'UPSA cherche-t-elle à contrer la loi sur le CO₂ ?

Urs Wernli: Nous avons tous intérêt à protéger notre environnement. Mais avec la nouvelle loi sur le CO₂, il n'est plus question d'efficacité dans la politique climatique. Il s'agit là avant tout d'augmenter les prix de la consommation d'énergie. À coup d'interdictions, de prescriptions et de projets de lois, on tente d'obliger la population, mais aussi l'économie, à adopter de nouveaux comportements. L'UPSA souhaiterait une approche raisonnable au lieu de cet activisme exagéré, raison pour laquelle nous soutenons le référendum.

Les jeunes grévistes du climat se sont eux aussi saisis du référendum. Pour eux, la nouvelle loi est insuffisante. Ce référendum ne risque-t-il pas de mettre en péril un compromis qui bénéficie d'un large soutien ?

Nous sommes conscients que le mouvement climatique situé sur la gauche de l'échiquier politique ne poursuit pas les mêmes objectifs. Mais je ne peux pas juger si nous risquons de mettre en péril un compromis soutenu par une majorité. Ce qui est important pour moi, c'est que les Suissesses et les Suisses aient le dernier mot sur un projet de loi qui a une telle portée et ce, indépendamment de leur positionnement politique.

Cet été, vous avez reproché au Conseil national de miser sur une économie planifiée dans le cadre des débats sur le CO₂ et vous avez mentionné que l'accord de Paris sur le climat prévoyait également des instruments relevant de l'économie de marché. À quoi doivent ressembler ces instruments ?

Le marché libre est synonyme de recherche, d'innovation et de progrès. Les émissions de CO₂ des voitures neuves ont baissé de plus de 30% au cours des 20 dernières années, et cette évolution se poursuivra même sans nouvelle loi sur le CO₂: je pense notamment aux nouvelles technologies respectueuses du climat telles que les moteurs à hydrogène ou encore les carburants biogènes et synthétiques. C'est ainsi que nous devons atteindre les objectifs climatiques, et non avec des amendes, des taxes et des interdictions.

Il est nécessaire de récolter 50 000 signatures en 100 jours. Pourquoi pensez-vous que vous y arriverez et comment procédera l'UPSA ?

Le comité économique au sein duquel s'engage l'UPSA bénéficie d'un large soutien. L'UPSA joint 3 talons de signature à la présente édition et prie ses membres de récolter un maximum de signatures. Si nous y apportons tous notre contribution, nous obtiendrons les signatures nécessaires. <

Les arguments de la branche automobile

1. La protection de l'environnement et du climat est importante. Mais les mesures correspondantes ne sont pas gratuites. Une politique climatique raisonnable doit donc se focaliser sur l'utilisation optimale des moyens à disposition. Cela signifie concrètement qu'au lieu de dépenser des sommes importantes pour des projets de protection du climat ayant peu d'effets en Suisse, on pourrait utiliser cet argent à l'étranger avec bien plus d'efficacité.
2. Être un bon élève n'implique pas que la population suisse doive dépenser un maximum d'argent pour des mesures de protection du climat, mais nécessite plutôt que la place économique suisse soit soutenue et puisse contribuer à des mesures efficaces sur le plan international grâce à sa capacité d'innovation.
3. Les projets nationaux de protection du climat peuvent promouvoir l'innovation et devenir ainsi des références pour des projets internationaux. Et c'est bien ainsi. Mais comparés aux projets réalisés à l'étranger, ils présentent un bilan coûts-bénéfices sensiblement moins bon. Il s'agit donc de trouver un équilibre entre objectifs nationaux et internationaux. La part nationale d'au moins 75% désormais ancrée dans la loi sur le CO₂ va clairement au-delà de l'objectif et occasionne surtout des coûts, pour peu de bénéfices.
4. Les interdictions devraient toujours être considérées comme des mesures de dernier recours, quand il n'y a pas d'autres solutions. Mais la loi sur le CO₂ prévoit justement d'introduire des interdictions. Au lieu de proscrire des technologies éprouvées pour les chauffages et les véhicules, il serait plus judicieux de compléter les combustibles et les carburants utilisés par des sources d'énergie synthétiques et biologiques novatrices. Avec la modification de la loi sur le CO₂, ces carburants biologiques et synthétiques ne seraient cependant plus

Auflage	3'117 Ex.	Autoinside (f)
Reichweite	9'351 Leser	3427 Utzenstorf
Erscheint	11 x jähr	
Fläche	191'600 mm ²	Sandro Compagno
Wert	16'200 CHF	

exemptés d'impôts dès 2023, et ne seraient donc plus concurrentiels sur le marché. En faisant la promotion de ces carburants alternatifs, il serait possible de les distribuer via le réseau d'approvisionnement existant, qui est très étendu et fonctionne déjà parfaitement.

5. Il est important pour les propriétaires de véhicules et de bâtiments de disposer d'une protection de leurs investissements afin qu'ils n'aient pas à investir dans de nouvelles technologies dans des délais de transition trop courts.
6. Le commerce des véhicules a une étendue internationale. Au lieu de faire cavalier seul dans l'application des prescriptions relatives aux émissions de CO₂, il serait plus judicieux que la flotte suisse soit prise en compte avec les véhicules mis en circulation au sein de l'UE. Ceci permet de garantir une égalité en termes de concurrence avec les marchés environnants et empêche aussi bien une double sanction que le contournement aujourd'hui constaté des sanctions suisses sur le CO₂, qui consiste à laisser s'écouler un délai de six mois à partir duquel un véhicule déjà immatriculé à l'étranger ne tombe plus sous le coup des sanctions suisses.

7. Si déjà les importateurs de véhicules, les garagistes et les consommateurs suisses doivent payer des sanctions sur le CO₂ lors de l'achat d'un nouveau véhicule, ces rentrées d'argent devraient au moins être utilisées de manière ciblée et non être versées pour moitié dans un fonds en faveur du climat. Ces 50% manquent d'ailleurs pour l'entretien des infrastructures. Et tout cela va clairement à l'encontre de la volonté du peuple (votation sur le projet FORTA).
8. Au Parlement, les débats concernant la législation sur le CO₂ ont été empreints de changements de cap et de décisions abruptes. Est-il possible de fonder une politique climatique raisonnable et financièrement viable sur de telles bases? Les acquisitions de bâtiments et de véhicules sont des investissements à long terme: ils nécessitent une sécurité de planification et d'investissement, mais sûrement pas de l'activisme.
9. Le fait est que les émissions de CO₂ en Suisse se montent à environ 1 pour mille en comparaison internationale. Même si ces émissions baissaient de 50%, elles ne contribueraient que de manière insignifiante à la protection du climat.

Dès lors, pourquoi ne pas soutenir la place économique suisse afin qu'elle puisse contribuer aux innovations utilisables dans le monde entier? Ou alors, pourquoi ne pas soutenir directement l'économie et les consommateurs lors de l'achat de produits écologiques et respectueux du climat, au lieu de taxer d'autres produits et d'engranger ainsi des fonds qui ne sont pas utilisés de manière ciblée?

10. Le peuple doit impérativement pouvoir se prononcer sur une modification aussi conséquente de la loi.
11. L'accord de Paris prévoit des innovations, et non des sanctions pour les pays concernés. Les sanctions et les interdictions prévues par la loi sur le CO₂ ne sont pas inspirées de l'accord de Paris et ne respectent pas non plus son orientation.

Vous trouverez de plus amples informations et des feuilles de signatures à télécharger sur rester-raisonnable.ch. Aidez-nous! <



« Les mesures de protection du climat prises par la Suisse fonctionnent déjà très bien. Il est inutile de durcir la législation par de nouvelles directives, interdictions ou subventions. Il suffit de mettre en place des mécanismes de contrôle qui nous empêchent de nous éloigner des objectifs de réduction déjà fixés. »

Roland Bilang
Directeur d'Avenergy Suisse



« Cette nouvelle loi sur le climat va engendrer des surcoûts considérables pour l'économie et la population alors que ses effets seront marginaux. »

Daniel Schärer
Responsable régional chez Citec Suisse



« Une votation populaire permettrait de débattre davantage sur ce thème. Le peuple pourrait ainsi décider de la suite à donner à la politique énergétique et environnementale suisse. »

André Kirchhofer
Vice-directeur de l'ASTAG

Plus d'informations sur: rester-raisonnable.ch 